



MICRO CHE N°

33847

الجمهورية التونسية

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

تونس

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

00.04 337.49

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

BUREAU D'ETUDES

ETUDE THEORIQUE SUR LA RENTABILITE DE LA
CULTURE EN TUNISIE

DPA/ME 05/12/72

REPUBLIQUE TUNISIENNE

00.04 337.49

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

BUREAU D'ETUDES

ETUDE THEORIQUE SUR LA RENTABILITE DE LA
CULTURE EN TUNISIE

DPA/NE 05/12/72

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE
BUREAU D'ETUDES

ETUDE THEORIQUE SUR LA RESTABILITE DE LA
CUNICULTURE EN TUNISIE

DPA/NE 05/12/72

Une enquête rapide faite au marché central auprès de six marchands ^{de} volailles en gros semble indiquer cette chute :

- A L'élévation des prix de vente des autres viandes (mouton, bœuf).

Ce qui aurait entraîné : certains petits producteurs à abandonner cette production et s'occuper d'autres spéculations probablement plus lucratives pour eux

l'augmentation de l'autoconsommation de certains autres petits producteurs.

Il semble également que les ventes directes par des marchands ambulants ou les producteurs eux-mêmes se soient développées en dehors du marché central permettant ainsi à ces producteurs de trouver des prix de ventes meilleurs et sans paiement des taxes et impôts ^{qui} s'élevaient à 12% environ.

- A la présence de gale et de Coccidiose observées par les marchands ces 2 dernières années dans les régions de Siliana, Robba et Gasfour.

De toute façon dans cette étude, compte-tenu du manque d'information, on a dû pour tous les éléments techniques se référer à la littérature étrangère pour pouvoir faire les estimations nécessaires. Les éléments ainsi recueillis ont permis néanmoins de conclure à la rentabilité de cet élevage sur un plan théorique.

Mais toutefois avant de lancer ces élevages il me semble qu'une expérimentation rapide doit être faite pour confirmer cette étude théorique. Pour cela, je propose que l'O.E.P. :

- Aménage un ancien bâtiment à l'agro-combinat de Borj El Aéri, et installe un élevage de lapin "Néo-Zélandais". Cette race d'origine américaine peut nous être fournie par le biais de l'USAID, avec éventuellement, un technicien pour 2 ou 3 mois en vue d'initier les ouvriers qui seront affectés à cet élevage.

- Aménager de suite un bâtiment à l'Agro-Combinat de Zmes pour y installer une race d'origine européenne type "Giant de Boucaut" ou autre, et cela pouvant se faire avec la coopération des techniciens autrichiens travaillant sur cette ferme.

Ces élevages ainsi menés devront nous donner non seulement des renseignements précis sur la rentabilité et l'adaptation des races, mais formeront également, en cas de succès, les noyaux de base de production de géniteurs.

Tunis, le 27 Décembre 1972

ALEX BENSILAH

II - Éléments techniques

Compte tenu de peu de travaux antérieurs en la matière, il n'a pas été possible de trouver des éléments sur la conduite de l'élevage du lapin ou cuniculture en Tunisie. Nous avons dû nous référer à des publications faites en majeure partie en Europe pour la détermination des éléments techniques permettant de faire des estimations de coûts de production.

En Tunisie on a retenu 2 types d'élevage (familial et industriel) susceptibles d'être développés en Tunisie.

Les éléments techniques recueillis figurent dans l'annexe I de cette étude.

III - Calculs économiques

On aura à envisager dans ce chapitre 3 hypothèses : la possibilité de mener cet élevage soit dans des bâtiments anciens inutilisés, soit dans des bâtiments nouveaux conçus pour un élevage industriel et enfin les coûts en cas d'élevage familial.

III - 1 Investissements

III-1-1 - Bâtiments

III - 1-1-1 - Bâtiments existants, rendus utilisables moyennant un petit réaménagement

Soit pour un bâtiment de $30^m \times 10^m$ permettant l'élevage de 100 géniteurs, des frais de réparation et de remise en état de 200^D,000

L'amortissement calculé sur 5 ans nous donne :

$$\frac{200^D,000}{5 \times 100} = 0,400^D/\text{lapine/an}$$

+ Entretien 0,100^D

! 0,500 Dinars/lapine/an !

III -1-1-2 - Bâtiments nouveaux

Dans cette hypothèse la conduite de l'élevage des jeunes peut se concevoir de 2 façons différentes :

- Soit que chaque portée soit élevée à part dans une cage depuis le sevrage jusqu'à l'abattage c'est à dire pendant 75 j. Dans ce cas la mère ayant le temps de donner 2 autres portées en 105 j, il est nécessaire de disposer de 4 cages pour chaque mère (1 pour elle et 3 pour les différentes portées),

.../...

- Soit qu'on groupe les naissances à raison du tiers de l'effectif et avec 15 jours d'intervalle pour la saillie des différents groupes, il est possible alors de grouper les lapereaux provenant d'une même portée pour tout le groupe dans un même parqué en élevage au sol et à ce moment là il suffit de disposer de 3 parquets pour élever les jeunes.

La seconde solution nous semble plus économique, on a donc conçu un élevage en 2 bâtiments séparés, l'un pour les parents l'autre pour les jeunes.

A titre d'exemple on va calculer le coût des bâtiments nécessaires pour un élevage de 90 reproductrices + 10 mâles :

- Bâtiments des reproductrices et des mâles

Pour cela il est nécessaire de disposer d'un bâtiment de 150 m² (12,5 x 8m) suivant le croquis de la page suivante :

$$150 \text{ m}^2 \times 10 \text{ D/m}^2 = 1500 \text{ D}$$

L'amortissement calculé sur 20 ans nous donne :

$$\frac{1500 \text{ D}}{20 \times 90} = 0,830$$

$$+ \text{Entretien} \quad \frac{0,070}{0,900}$$

- Bâtiment des jeunes

Pour les jeunes des différentes portées d'âge différents, il est nécessaire de disposer d'un bâtiment de 120 m² (12 x 10m) suivant le croquis de la page suivante.

$$120 \text{ m}^2 \times 10 \text{ D/m}^2 = 1200,000$$

L'amortissement calculé sur 20 ans nous donne :

$$\frac{1200 \text{ D}}{20 \times 90} = 0,666$$

$$+ \text{Entretien} \quad \frac{0,040}{0,700}$$

.../...

- Soit qu'on groupe les naissances à raison du tiers de l'effectif et avec 15 jours d'intervalle pour la saillie des différents groupes, il est possible alors de grouper les lapereaux provenant d'une même portée pour tout le groupe dans un même parqué en élevage au sol et à ce moment là il suffit de disposer de 3 parquets pour élever les jeunes.

La seconde solution nous semble plus économique, on a donc conçu un élevage en 2 bâtiments séparés, l'un pour les parents l'autre pour les jeunes.

A titre d'exemple on va calculer le coût des bâtiments nécessaires pour un élevage de 90 reproductrices + 10 mâles :

- Bâtiments des reproductrices et des mâles

Pour cela il est nécessaire de disposer d'un bâtiment de 150 m² (12,5 x 8m) suivant le croquis de la page suivante :

$$150 \text{ m}^2 \times 10 \text{ D/m}^2 = 1500 \text{ D}$$

L'amortissement calculé sur 20 ans nous donne :

$$\frac{1500 \text{ D}}{20 \times 90} = 0,830$$

$$+ \text{Entretien} \quad \frac{0,070}{0,900}$$

- Bâtiment des jeunes

Pour les jeunes des différentes portées d'âge différents, il est nécessaire de disposer d'un bâtiment de 120 m² (12 x 10m) suivant le croquis de la page suivante.

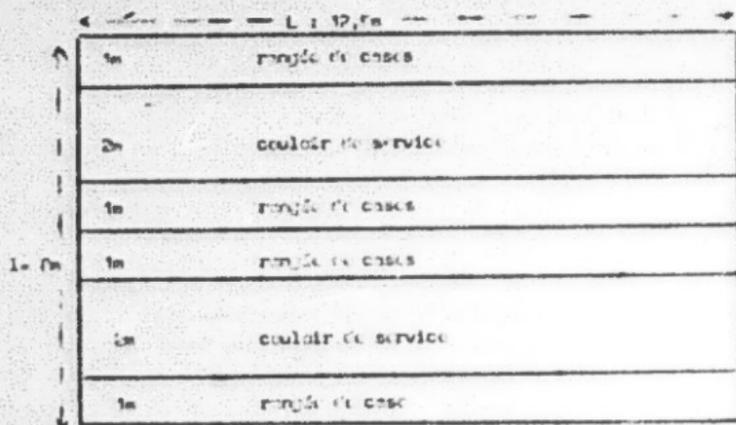
$$120 \text{ m}^2 \times 10 \text{ D/m}^2 = 1200,000$$

L'amortissement calculé sur 20 ans nous donne :

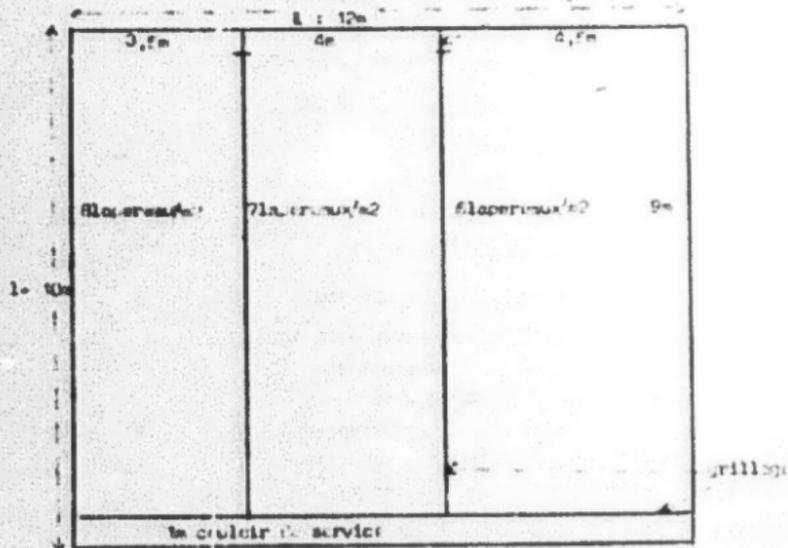
$$\frac{1200 \text{ D}}{20 \times 90} = 0,666$$

$$+ \text{Entretien} \quad \frac{0,040}{0,700}$$

.../...



Bâtiment pour les enfants port.



Bâtiment pour les jeunes

Coût du bâtiment/an/lapine et sa suite

$$0^D 900 + 0^D 700 = 1^D 600$$

III-1-1-3 - Bâtiments pour élevage familial

A titre d'exemple on va calculer le coût d'un bâtiment nécessaire pour élever 18 lapines et 2 mâles avec leur suite. Les cases sont superposées en 3 étages et destinées aux géniteurs pour les lapereaux : élevage sur sol.

Soit un bâtiment léger de 32 m² (8 x 4m) suivant le croquis de la page suivante :

$$32 \text{ m}^2 \times 6 \text{ D/m}^2 = 192 \text{ D}$$

L'amortissement calculé sur 10 ans

$$\frac{192 \text{ D}}{10 \times 18} = 1^D 060$$

10 x 18

$$+ \text{Entretien} \quad 0,040$$

$$\boxed{1,100/\text{lapine/an}}$$

III-1-2 - Les Cases

Coût de 2 cases superposées (voir modèle en annexe)

- Maçonnerie

$$4 \text{ m}^2 \times 1,100/\text{m}^2 = 4^D 400$$

- Grillage

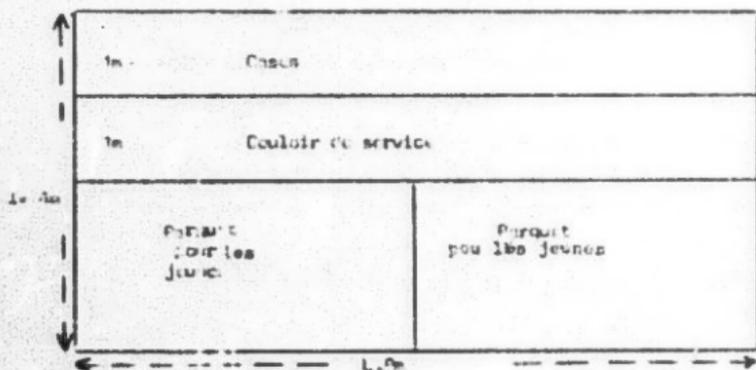
$$2 \text{ m}^2 \times 1^D 400 = 2^D 800$$

- Portes, mangeoires, abreuvoirs. 6^D 000

- 2 boîtes à nids (Bois + Travail de menuisier)

$$0^D 900 \times 2 = 1^D 800$$

$$\text{Total pour 2 cases} \quad 14^D 300$$



Atteint pour l'usage familial

Coût d'aménagement d'une case

$$\frac{14.300}{2} = \boxed{7.150}$$

III - 1-3 - Achat de géniteurs

Pour bien mener ces élevages il est indispensable de partir de géniteurs de races sélectionnées qui seront importés au début et puis multipliés sur place.

Le coût d'une lapine serait de, si on tient compte de sa valeur résiduelle, 10% des services d'une mâle et après amortissement calculé sur 3 ans pour les 2 géniteurs mâle et femelle :

$$\frac{(4.000 - 0.700)}{3} + \frac{(4.000 - 0.700)}{3 \times 10} = 1.200/\text{lapine/an}$$

III - 2 - Charges Variables

III- 2-1 - Alimentation

III -2-1-1 - Elevage industriel

géniteurs :

2 kgs de concentré composé de :

- son : 50 %
- orge : 40 %
- féverole: 10 %

$$0,040 \times 2 \times 12 = 0,960$$

foin : 150 g/3

$$0,150 \text{ kg} \times 0,018 \times 365 = 0,990$$

verdure : 50 g/3

$$0,050 \text{ kg} \times 365 \times 0,005 = 0,090$$

$$\text{Totaux : } 0,960 + 0,990 + 0,090 = 2,040$$

.../...

• Lapereaux

par lapereau 3 kgs de concentré
composé de :

son : 28,5 %
orge : 43 %
feverole. : 28,5%

soit pour 8 lapereaux

$$3 \times 8 \times 0,040 = 0,960$$

Total des frais d'alimentation par an/lapine et sa suite

$$2,040 + 0,960 + 2,040 = \underline{3,200/}$$

III-2.1.2. - Elevage familial

- 1 - générateur :

- concentré : 2 kgs/mois/générateur

$$2 \text{ kgs} \times 12 \times 0,040 = 0,960$$

- foin : 150 g/j

$$0,150 \text{ kgs} \times 365 \times 0,014 = 0,770$$

- verdure : 50 g/j

$$0,050 \text{ kgs} \times 365 \times 0,005 = 0,090$$

Total de frais d'alimentation/an/générateur.

$$0,960 + 0,770 + 0,090 = 1,840$$

• Lapereaux

2,5 kgs de concentré jusqu'à l'abattage

soit par 6 lapereaux

$$3 \times 6 \times 0,040 = 0,720$$

Frais d'alimentation/an/lapine et sa suite

$$1,840 + 0,720 + \frac{1,840}{10} = 2,740$$

III -2-2 - Main d'Oeuvre

III -2-2-1 - Elevage industriel

Pour un élevage type de 100 lapines avec leurs produits et les mâles correspondants il faut 2 ouvriers permanents.

Soit par lapine et par an.

$$\frac{2 \times 365}{100} = 7,5 \text{ j de travail homme/an}$$

L'ouvrier est payé à 1^D.000 la journée :

$$1^D.000 \times 7,5 = 7^D.500/\text{lapine et an suite/an.}$$

III - 2-2-2 - Elevage familial

On va prendre à titre d'exemple un élevage de 10 lapines + 2 mâles et leurs suites. Le plus souvent c'est la femme de l'agriculteur et ses enfants qui s'en occupent.

Mais pour avoir le coût de production, il est nécessaire d'évaluer cette main d'oeuvre familiale.

On compte pour une lapine et sa suite 3 j T/An. C'est à dire l'équivalent d'1 ouvrier permanent pour 100 lapines.

$$3 \text{ j} \times 1^D.000/\text{j} = 3^D.000/\text{lapine et sa suite/an.}$$

III -2-3 - Divers (eau, vaccination, traitements)

Il faut compter 0^D.500 par lapine et sa suite.

III - 3 - Production

III - 3-1 - Elevage industriel

Une lapine peut donner par an 5 portées de 8 lapereaux pesant chacun à l'abattage 2 kgs.

$$\begin{array}{l} \text{soit/lapine/an} \quad 80 \text{ kgs} \\ 0^D.350 \times 80 = 28^D.000 \end{array}$$

III - 3-2 - Elevage familial

Une lapine peut donner par an 4 portées de 6 lapereaux pesant à l'abattage (90 j) 2,5kgs

$$\begin{array}{l} \text{soit par lapine/an} \quad 60 \text{ kgs} \\ 0^D.350 \times 60 = 21^D.000 \end{array}$$

III - 4 - Coût total de production/lapine/an

Coûts	Avec Bâtiment existant	Avec Bâtiment nouveau	Élevage familial
Bâtiments	0 ^D 500	1 ^D 600	1 ^D 100
Cases	7 ^D 000	7 ^D 000	7 ^D 000
Géniteurs	1 ^D 200	1 ^D 800	1 ^D 2000
Alimentation	5 ^D 200	30200	2 ^D 740
Main d'oeuvre	7 ^D 500	7 ^D 500	30000
Divers	0 ^D 500	00500	00500
Coût Total	19^D900	21^D000	15^D540
Produit brut	26^D000	28^D000	210000
Revenu	8^D100	70000	50460

ANNEXE-I-

ELEMENTS TECHNIQUES SUR LA CUNICULTURE

(Extraits en grande partie d'ouvrages
et d'études faites à l'Etranger).

- . -

On peut distinguer deux grands types d'élevage du lapin en Europe : l'élevage familial qui diminue de plus en plus d'importance et l'élevage industriel qui se développe d'une façon assez rapide.

I - L'élevage familial

Parmi les élevages de petits animaux de basse-cour, celui du lapin domestique répond aux besoins de beaucoup de personnes. Il forme souvent un complément indispensable pour toute maison de campagne ou de banlieue qui dispose d'un peu d'espace disponible.

Les éléments les plus importants pour la conduite de cet élevage se rapportent essentiellement à l'habitat du lapin (le clapier, son alimentation et sa reproduction.

I.1. - Le Clapier

Les lapins sont très sensibles au froid, à l'humidité et aux courants d'air. Tout logement qu'on leur destinera devra donc être suffisamment confortable, commode, rigoureusement propre et sain.

L'exposition du clapier doit être fonction du microclimat : températures extrêmes, vents dominants, pluies....

Il importe d'accorder une attention particulière aux points suivants :

- L'orientation : doit être Est ou Sud Est. Il est préférable de placer le clapier sous un hangar.

.../...

- La préservation des vents
- L'aération facile (mais pas de courant d'air).
- La tranquillité absolue
- La propreté rigoureuse (ni humidité ni stagnation d'urine).
- L'éclairage (ni trop vif ni trop faible).

Il est préférable de construire les cases en ciment, briques ou maçonnerie. Elles seront hygiéniques, faciles à nettoyer, à désinfecter et ont de plus l'avantage de pouvoir être superposées et de faire gagner de la place. Le bois doit être évité. Il retient avec l'humidité encastré du lapin toute sorte de parasites et se nettoie très difficilement.

Les cases doivent être suffisamment spacieuses. Dans des cases trop étroites le développement se ralentit et les jeunes se développent mal.

Les dimensions recommandées pour une case sont :

- longueur : 1,10 m
- largeur : 1 m
- hauteur : 0,60 m

L'écoulement des urines doit être facilement assuré par l'installation d'une rigole en pente et placée derrière les cases.

Les cases doivent être nettoyées quotidiennement ou les mois on désinfectera au crésil et tous les ans à la chaux (destruction des coccidies : coccidiose).

I.2. - L'alimentation

En élevage familial l'alimentation est constituée de grains de son, de foin, d'herbes, de déchets de cuisine : épluchures de carottes, de chou coupé, feuilles de salade.....

L'alimentation doit être renouvelée. Voici quelques rations recommandées par divers documents :

a) Femelles adultes ou mâles au repos

- Exemple d'une femelle de 3 kgs au repos :

Matin : 15 gs orge x 3 = 50 gs

Soir : foin et verdure

- Exemple d'un mâle de 5 kgs

Matin : 10 gs de pain x 5 = 50 gs

Soir : foin et verdure

La verdure est donnée en quantité suffisante

b) Femelles en gestation ou avec jeunes.

- Exemple : femelle de 3 kgs

on peut donner au choix :

Matin : 25 gs de son x 3 = 75 gs

Soir : 20 gs orge x 3 = 60 gs

Soir : Verdure à volonté

ou bien

Matin : 15 gs de pain x 3 = 45 gs

15 gs feverole + Petit.Pois x 3 =

45 gs

Soir : Verdure à volonté

ou encore

Matin : 25 gs de son x 3 = 75 gs

20 gs de blé x 3 = 60 gs

Soir : Verdure à volonté

au cours de la journée entre les repas on donne un peu de : thym, romarin, fenouil.....

c) Lapereaux jusqu'au sevrage

On donne la même alimentation que la mère.

3 lapereaux = 1 adulte.

.../...

3) Lapereaux de 50: jusqu'à l'âge adulte

(/kg de poids vif)

On peut donner chaque jour une de ces rations :

<u>Matin</u>	<u>Soir</u>
10 gr de son	Verdure
15 gr orge	ou foin aspergé d'eau salée
10 gr féverole	

20 gr pain rassis	Verdure
30 gr féverole.	

30 gravoine	
10 gr féverole	Verdure

4) Engraissement de jeunes lapins de 1,5 à 2 kg

<u>Matin</u>	<u>Soir</u>
32 gr blé + orge	Foin

30 gr sorgho	Verdure
10 gr carottes concassées	

30 gr blé ..	Verdure

L'engraisement dure en prix 45 j.

.../...

1.3. - La Reproduction

Les lapins sont très prolifiques

Les mâles peuvent être employés à partir de 8 à 10 mois et les femelles à partir de 9 à 12 mois.

La prolificité dure :

- pour les femelles de 2 - 3 ans
- pour les mâles de 3 - 4 ans

À partir de cet âge il vaut mieux abattre ces producteurs.

Un mâle ne devra jamais saillir plus de 2 ou 3 lapines par semaine.

Il faut 1 mâle pour 10 femelles. Les chaleurs apparaissent tous les 16 jours. L'accouplement se fait dans la cage du mâle. La durée de gestation est de 30 à 35 jours.

Le sevrage se fait à 42 jours. Une lapine donne 4 à 5 portées par an. Une portée compte en moyenne 6 à 8 lapereaux. L'abatage des lapereaux se fait à 80 - 90 jours avec un poids de 2 à 2,5 kg.

II.- ELEVAGE INDUSTRIEL

II.1 - Le Clavier

Le clavier doit répondre à des garanties de confort pour le lapin et à des critères fonctionnels pour l'homme qui en a la responsabilité.

L'installation d'une batterie de cages individuelles pose alors les principaux problèmes suivants :

- Investissements en constructions et amortissements.
- Écoulement des urines et évacuation des excréments solides.
- Alimentation et abreuvement
- Réalisation et efficacité des désinfections.

Le lapin adulte craint les fortes chaleurs, le nouveau-né souffre des froids excessifs. L'exposition du clavier est alors fonction du microclimat : températures extrêmes, vents dominants, pluies...

La construction de bâtiments se révèle donc indispensable.

II.1.1. Bâtiment

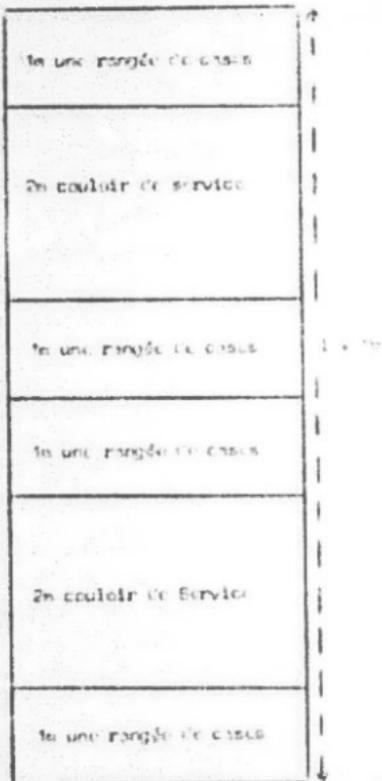
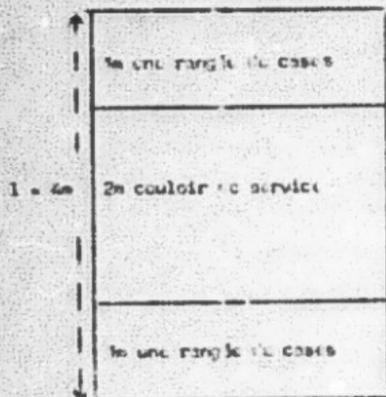
La construction d'un bâtiment est nécessaire. On remarque que les bâtiments longs ont la largeur d'apert du dispositif intérieur. Ainsi on peut avoir 2 rangées de cages pour une largeur de 4 m et 4 rangées pour une largeur de 8 m (Voir croquis).

La toiture en pente ciment doit assurer un bon isolement thermique.

Le mobilier intérieur nécessaire comporte :

- un : table de travail et un fichier
- un planning
- un : balance pour les pesées périodiques
- un pulvérisateur
- un petit outillage : balais, raclette, brouette.....

BÂTIMENTS TYPES POUR ÉLEVAGE INDUSTRIEL DE LAPIN



Bâtiment largeur = 7 m.

11.1.2. Les cases

Une case a ses trois faces latérales et le plafond en ciment. Le plancher est en grillage formé de fil de fer de 1,6 mm de diamètre. Les cases sont superposées en 2 étages. Au-dessous de chaque case se trouve une petite case de 30 cm de hauteur pour la récupération des déjections liquides et solides. Sur le plancher incliné, de cette petite case vide est installée une rigole pour l'évacuation des urines.

La porte est un cadre en bois ou métallique grillagé.

Les dimensions les plus couramment adoptées sont :

- Longueur : 1,10 m
- Largeur : 1 m
- Hauteur : 0,60 m

11.1.3. L'équipement des cases

L'équipement des cases comprend :

- la boîte à nids.

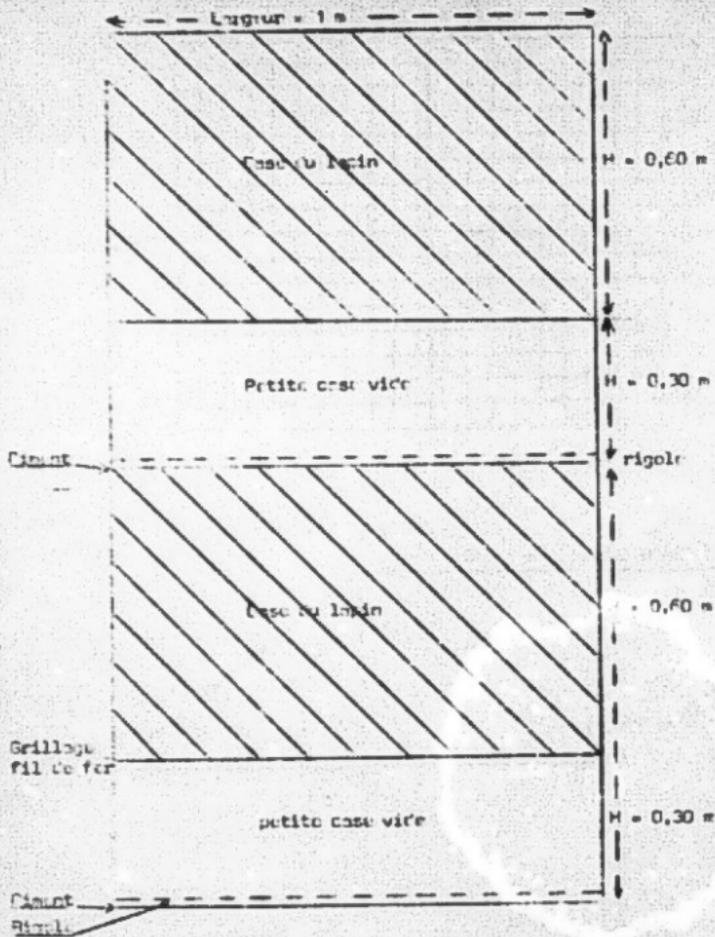
Elle est indispensable pour permettre à la mère de produire un coin d'habitat pour sa portée. On lui installe à cet effet une boîte à nids. Les boîtes à nids sont amovibles. Elles sont déposées dans les cases garnies de litière 10 jours avant la mise-bas et elles en sont retirées au sevrage. Elles sont métalliques ou en bois et s'inscrivent dans la pose grillagée du plancher.

Les boîtes en bois de construction simple et économique sont généralement faits suivant les dimensions suivantes : 40x30x25 cm. Une ouverture de 15x15 cm dans un angle à la partie supérieure de la boîte permet le passage de la mère (voir croquis).

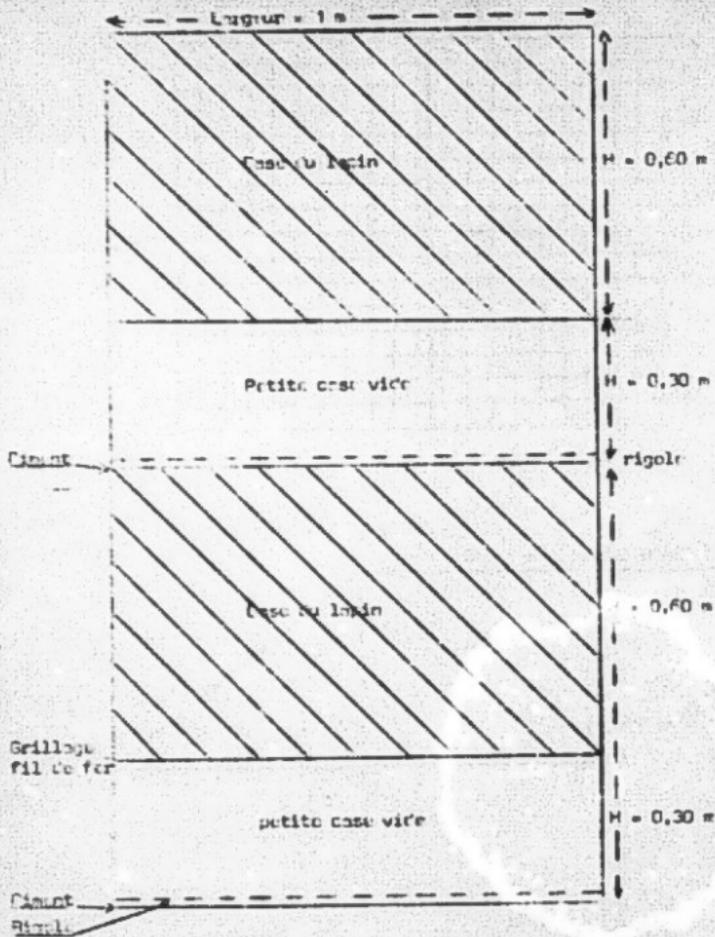
Les boîtes métalliques occupent moins de place et sont de maintenance plus facile.

- le râtelier

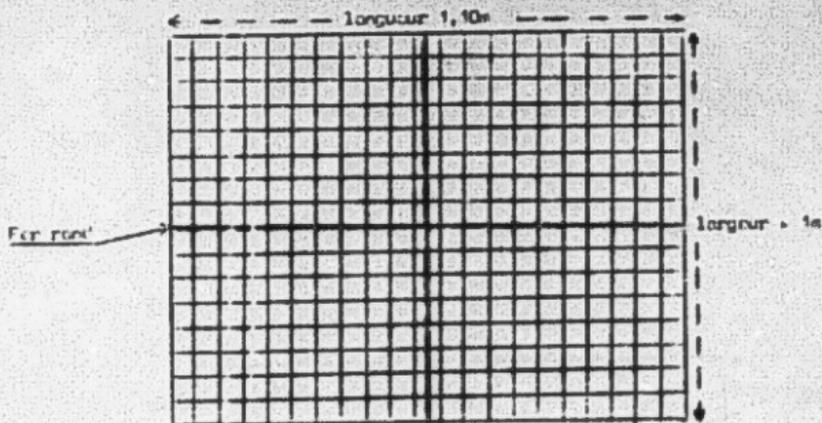
En élevage industriel le râtelier n'est pas indispensable car cet élevage n'utilise pratiquement pas de fourrage. Cependant certains éleveurs continuent à mettre foin et verdure à la disposition des lapins.



Vu de face des cases

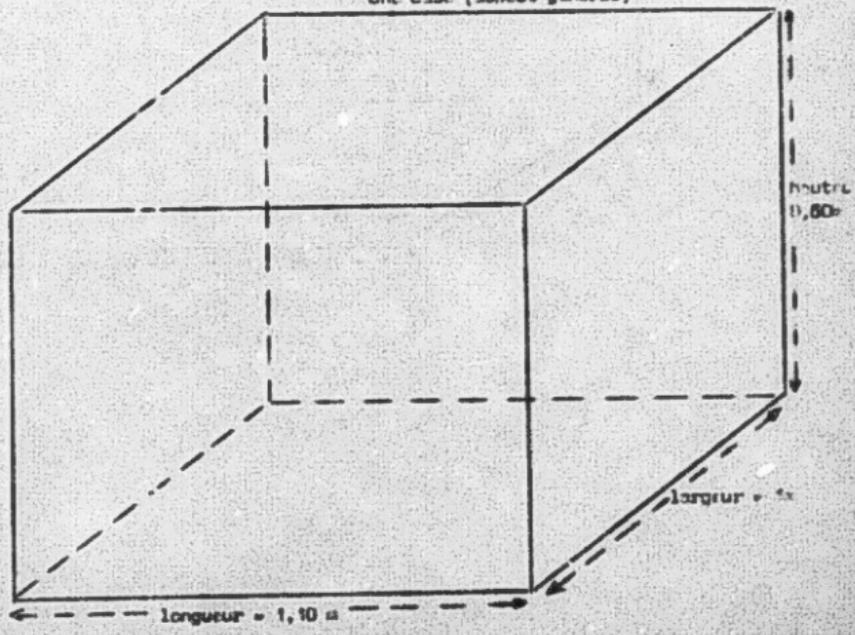


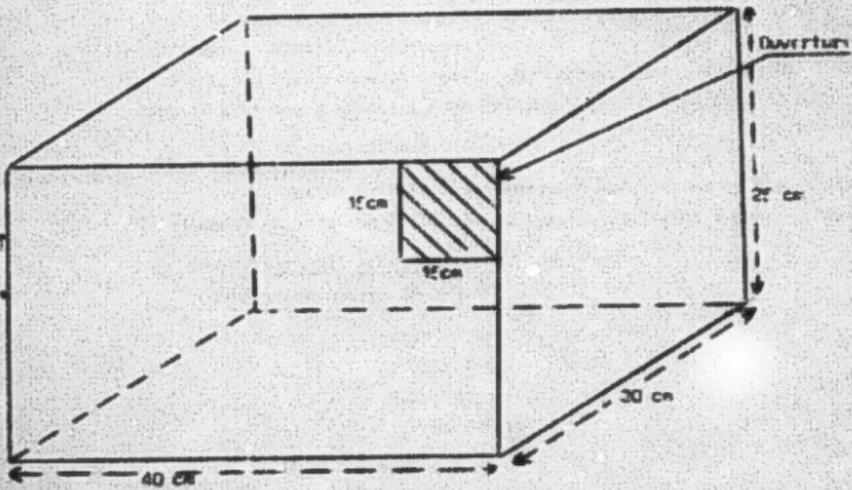
Vu de face des cases



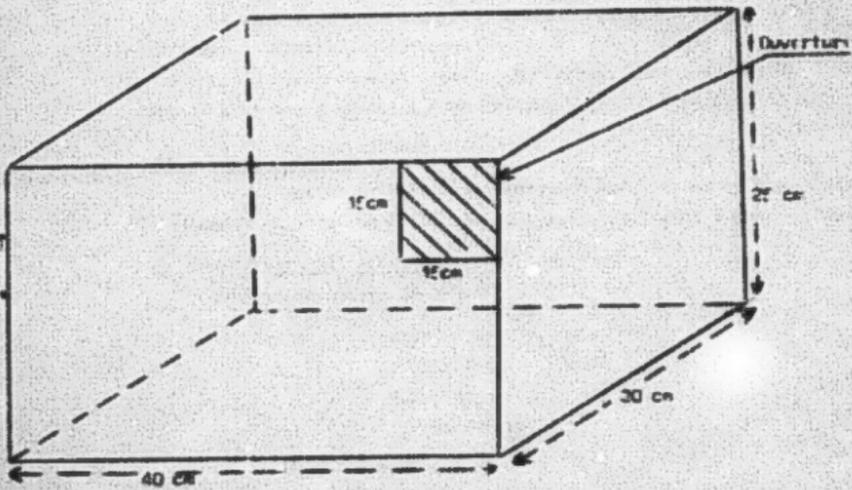
COL DE CAS GRILLAGE

Une case (aspect général)





Bits & nir



بؤيتة ٤ نبر

- une trémie à concentré

En élevage industriel, où l'alimentation est à base de concentré, une trémie est indispensable. Les dimensions de cette trémie doivent être suffisantes pour éviter un rechargement trop fréquent. Elles doivent être pratiques et faciles à contrôler. Elles sont posées sur la porte de façade dont elles constituent parfois l'armature essentielle. Les remplissages sont plus rapides puisqu'ils n'exigent pas l'ouverture de la porte.

- un servoir

Le fluxet "goutte à goutte" système automatique offre certains avantages : sécurité, propreté.

L'eau coule sous la pression qu'exerce la langue du lapin ; le circuit se ferme automatiquement dès que le lapin a fini de boire.

II.2- L'alimentation

En élevage industriel l'alimentation est l'élément de base pour la réussite de l'élevage. Elle se fait essentiellement à base de concentré.

II.2.1 - Alimentation des mâles

Un mâle consomme en moyenne :

- 1,5 Kgs de concentré par mois, formé de :
 - 80 % de Son
 - 40 % d'orge
 - 10 % de Féverolle
- 200 g de bon foin par jour
- 20 g de verdure par jour.

II.2.2 - Alimentation des juments :

Un mâle consomme 2,5 à 3 Kgs de granulés en 60 jours (40 g de l'abstie).

A partir du sevrage il consomme 400 g à 1 Kg de granulés par mois.

Le granulé est formé de :

- Son 20,0%
- Orge 43 "
- Féverolle 28,0%

Les lapereaux n'ont pas besoin de verrure.

III. LA REPRODUCTION

Les lapins sont très prolifiques.

La fécondation n'a lieu qu'au moment des chaleurs.
L'accouplement se fait dans le loge du mâle.

Un mâle peut féconder une femelle par jour pendant plusieurs jours (une semaine) ou bien 4 à 6 femelles par jour suivi de 2 à 4 jours de repos.

Pour 10 femelles il faut 1 mâle.

La durée de gestation est de 30 à 32 j.

Une femelle peut donner 4 portées/an avec 7 à 10 lapereaux.

Le sevrage normal se fait à 42 j, le sevrage précoce est effectué à 30 jours. En élevage industriel on pratique le plus souvent un sevrage précoce.

L'abattage se fait à 74 - 80 j.

A cette date un lapereau pèse en moyenne 2 à 2,5 kgs.

IV. EXEMPLE DE CONDUITE D'UN ÉLEVAGE AVEC 70 LÈVRES ET 3 LÈVRES

Exploiter avec sevrage à un mois et saillie aussitôt après :

1er Janvier : saillie de 3 x 3 lapines = 9 lapines

24 Janvier : vérification de la gestation, remise aux mâles des lapines vives.

1er Février : mise bas du 1er groupe de lapines, égalisation des portées, contrôle de la gestation du 2ème groupe, saillie de 3 x 3 lapines = 9 lapines.

14 Février : mise bas du 2ème groupe de lapin, contrôle de la gestation du 3ème groupe, remise aux mâles des lapines vives.
saillie de 3 x 3 = 9 lapines.

1er Avril : Le cycle recommence avec le 1er groupe et ainsi de suite.
avec ce système on passe facilement 4 portées par lapine et par an, on peut arriver à avoir 8 portées par an et par lapine. Mais il faut veiller à la santé des lapins et donner une nourriture bien équilibrée.

FIN

28

VUSA